

2019 : 500 ans de la Renaissance

Le Centre-Val de Loire réinvente ses Patrimoines !

François BONNEAU, Président de la Région Centre-Val de Loire,
dans le cadre des réunions des **Comités des 500 ans de la Renaissance**,
tiendra une

CONFERENCE DE PRESSE

Le Mardi 30 janvier 2018 à 15h

à l'**Hôtel de Région à Orléans**,

**en présence des membres du « Comité de Pilotage » et du « Comité des 50 »,
et de Stéphane BERN, Ambassadeur des 500 ans de la Renaissance en Centre -Val de Loire.**



1519 - 2019 La Renaissance continue ...

2019 marquera le 500^{ème} anniversaire du décès de Léonard de Vinci au château du Clos Lucé à Amboise ; de la première pierre du Château royal de Chambord ; et de la naissance de Catherine de Médicis. *Jardin de la France de la fin du Moyen-Âge jusqu'au début du XVII^{ème} siècle, le Val de Loire constituait le lieu de résidence principale des rois de France. Par cette histoire politique, culturelle et patrimoniale si riche, la Région Centre-Val de Loire est ainsi pour la France, le berceau de la Renaissance. Ce mariage historique, Loire-fleuve royal, architecture est reconnu mondialement.*

François BONNEAU, Président de la Région Centre-Val de Loire, a conduit **en mai 2017 à Rome une délégation composée de grands sites culturels et patrimoniaux**, afin de promouvoir le Centre-Val de Loire, *ses richesses ; ses cultures ; ses atouts ; ses patrimoines ; sa créativité...*qui font son **identité** et son **attractivité**. Ce voyage est le point départ d'une grande démarche **pour faire rayonner notre région et l'emmener jusqu'en 2019, sur les pas d'une Renaissance retrouvée et réinventée.**

Au-delà d'une valorisation, il s'agit de prolonger un héritage unique, de le partager et de créer un mouvement populaire, historique, artistique et scientifique.

Le Centre-Val de Loire, à l'**héritage prestigieux**, située au cœur d'un territoire bercé par des **paysages classés** au **Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO**, montre aujourd'hui qu'il est **créatif**, à travers un **réseau d'Art Contemporain qui ne cesse de s'étoffer ; et innovant**, à travers le **déploiement et l'utilisation du numérique au service des territoires ; des habitants ; de la culture ; de l'histoire...**

Sous l'impulsion de son Président, la Région Centre-Val de Loire a souhaité mobiliser toutes les énergies et compétences pour lancer une dynamique exceptionnelle mêlant patrimoine ; culture ; sciences ; art de vivre ; jardins ; architecture ; numérique et économie...afin de contribuer au rayonnement européen et mondial de notre région à l'occasion de cet anniversaire historique.

Ainsi, François BONNEAU, Président de la Région Centre-Val de Loire, a installé le 2 octobre dernier le Comité de Pilotage des 500 ans de la Renaissance, composé des acteurs majeurs de notre territoire ainsi que notre Ambassadeur, Stéphane BERN ; et début novembre 2017 le Comité technique des « 50 ».

ROLE du Comité de Pilotage

Le Comité de pilotage compte 12 membres. Il a pour mission de déterminer le cadre, les moyens et l'ambition de l'opération, afin d'organiser l'ensemble des actions et impulser une véritable dynamique forte et cohérente.

Le Comité :

- Détermine la programmation 2019 ;
- Organise et labellise les actions ;
- Mobilise les ressources ; les équipes et les partenaires ;
- Crée une offre touristique dédiée ;
- Veille à la stratégie de communication et au rayonnement national et international de l'opération.

ROLE du Comité des 50

Aux côtés du Comité de Pilotage, ce Comité a pour fonction de faire émerger les actions et initiatives ; et d'étudier leur cohérence, complémentarité et faisabilité.

Le Comité technique des « 50 » : collectivités ; partenaires et Conseil scientifique, ont pour mission d'élaborer l'appel à labellisation d'initiatives, de proposer des actions et d'identifier les intérêts scientifiques, artistiques, historiques, les faisabilités techniques et financières, la cohérence et la complémentarité des projets à l'échelle du territoire.

Contact presse Région Centre-Val de Loire :

kim.hamisultane@regioncentre.fr

02.38.70.31.40 / 06.78.19.76.52